# FORMATION INITIALE BE MES. ET VER.



RÉFÉRENCE: HAB007

# HABILITATION ÉLECTRIQUE - MESURES ET VERIFICATIONS EN BT

### LE + GROUPE ACN

Attestations de formation et livrets de cours.

Délivrance du titre d'habilitation électrique en cas d'avis favorable.

# **Prérequis**

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

#### PUBLIC

Personnel devant effectuer des mesurages, des vérifications d'ordre électrique en basse tension ou des examens visuels de l'état de l'installation, des conducteurs, du bon fonctionnement des différentiels, des éclairages de sécurité.

#### LIEU

En intra dans votre établissement En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR
MINIMUM

15 COLLABORATEURS
MAXIMUM

DURÉE

21 heures - 3 journées

## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18 -510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BE Mesurage BE Vérification.
- Réaliser exclusivement des mesurages de grandeurs électriques ou non électriques, des vérifications initiales ou périodiques d'installations.

#### **/**

## **PROGRAMME**

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux mesures et vérifications.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Enoncer les fonctions des matériels électriques BR et TBT.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles et fonctions.
- Préciser le rôle du chargé d'exploitation électrique.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc ...).
- Décrire les séguences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage ou d'une vérification.
- Principes généraux de prévention à appliquer.
- Evaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

# ✓ Modalités pédagogiques et évaluations

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

#### Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.

